

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

Charente - maritime

COMMUNE

Saint-Trojan - les - Bains

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : Demande de régularisation de
situation administrative du système
d'assainissement de Saint-Trojan - les - Bains

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête :

Il sera procédé à une enquête publique du **lundi 18 mars 2024 au jeudi 18 avril 2024 inclus**, soit une durée de 32 jours, sur la commune de Saint-Trojan-Les-Bains, portant sur la demande d'autorisation environnementale, valant autorisation loi sur l'eau et absence d'opposition au régime d'évaluation des incidences Natura 2000, pour la régularisation de la situation administrative du système d'assainissement de Saint-Trojan-Les-Bains.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : EAU 17, 131 Cours Genêt – CS 50 517 – 17 119 SAINTES cedex – 05 46 92 72 72 – secretariat@eau17.fr

Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° _____ en date du 22 février 2024 de _____

M. le Maire de : _____

M. le Préfet de : Charente maritime

Président de la commission d'enquête – Commissaire enquêteur :

M. Jean Marie CLERGET qualité _____

Membres titulaires : M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Membres suppléants : M me Sylvie DANDONNEAU qualité _____

M _____ qualité _____

M _____ qualité _____

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du lundi 18 mars 2024 au jeudi 18 avril 2024

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____ inclus

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Siège de l'enquête : Mairie de Saint-Trojan-les-Bains

Autres lieux de consultation du dossier : Préfecture de Charente - maritime

Registre d'enquête :

comportant 32 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir

les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Monsieur le Commissaire enquêteur Mairie de Saint-Trojan-les-Bains

166 rue de la République 17370 Saint-Trojan-les-Bains

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : à la Mairie de Saint-Trojan-les-Bains

à la Préfecture de Charente - maritime

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la

préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :

les lundi 18 mars 2024 de 9h00 à 12h30 et de _____ à _____

les mercredi 3 avril 2024 de 13h30 à 16h00 et de _____ à _____

les jeudi 18 avril 2024 de 13h30 à 16h00 et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

une réunion publique a été n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 18 Mars 2024 à 09 heures 47

[Signature]

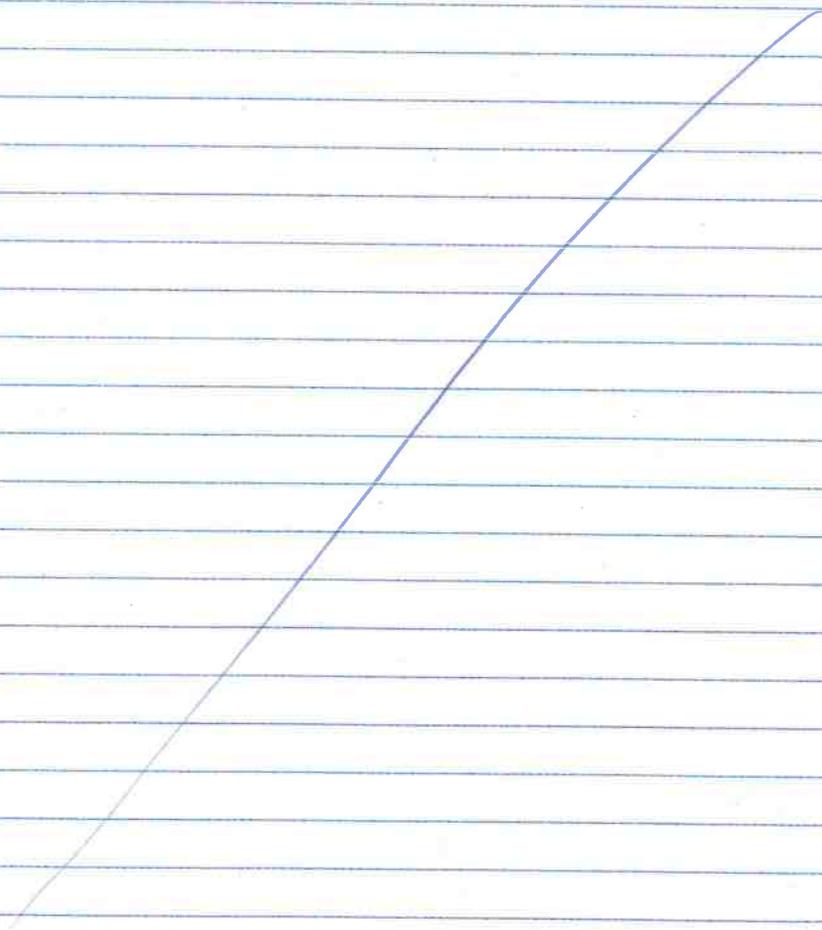
Observations de M⁽¹⁾

18/03/2024.

- Remarque 2 personnes : ostéiculteurs.
- rap. sujet -
→ risque
→ prise solution alternative.

03. Avril 2024 Permanence de 13h30 à 16h00 *[Signature]*

18 Avril - Permanence numéro 3. *[Signature]*

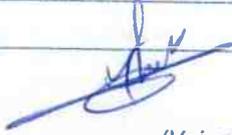


⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

Le présent registre ainsi que les _____ pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le 18 Avril 2024.

à M _____



(Voir mentions de clôture en page 19)

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
SONT ANNEXÉS AU PRÉSENT REGISTRE**